

AUTO ECOLE LE CHESNAY

3 rue de Versailles 78150 Le Chesnay
01.39.54.52.73 www.lechesnayautoecole.com
Agrément n° E 18 078 00280

MODALITES D'ORGANISATION DE LA FORMATION B

Apprendre à conduire est une démarche responsable. Le parcours qui vous est proposé vous permettra d'atteindre le niveau requis pour prétendre à l'examen de conduite et pouvoir circuler en toute sécurité.

Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer, après l'obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires que lors de votre apprentissage.

Vous allez apprendre à manipuler une automobile, à circuler dans différentes situations et configurations, à connaître les risques liés à la conduite et au partage de la route.

Le parcours de formation qui vous est proposé vous permettra de progresser, de connaître les règles du code de la route, de devenir un conducteur responsable et de vous préparer aux examens du permis de conduire.

En signant un contrat avec notre auto-école, vous vous engagez à suivre le parcours suivant :

Parcours théorique

La formation théorique porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur.

Elle porte sur :

- Le conducteur : les effets dus à la consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite, l'influence de la fatigue sur la conduite, vision et déficiences des perceptions
- Les dispositions légales en matière de circulation routière : la signalisation, les intersections, les règles de circulation la vitesse, le croisement et le dépassement, l'arrêt et le stationnement
- La vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers de la route, les usagers vulnérables, le partage de la chaussée, les spécificités des différents usagers
- La route : les risques liés aux conditions météorologiques et aux états de la chaussée, l'autoroute, les tunnels, les passages à niveau
- Les gestes de premiers secours
- Les précautions à prendre en montant et en quittant son véhicule
- Eléments mécaniques et éléments de sécurité, le transport d'un chargement et de personnes
- Utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement : éco-mobilité, éco-conduite
- La réglementation relative à l'obligation d'assurance et aux documents administratifs liés à l'utilisation d'un véhicule

COURS THEMATIQUES	FORMATION EN LIGNE
<ul style="list-style-type: none">- Collectifs- En présentiel dans la salle de code- Avec présence d'un enseignant- Le samedi de 13h à 14h- Sur RDV	<ul style="list-style-type: none">- Avec Codes d'accès- Horaires libres- Cours selon les thèmes de l'examen- Séries d'entraînement- Séries pour revoir ses difficultés- Examens Blancs- Historique avec résultats en % par thème

Les thèmes abordés lors des cours thématiques : la signalisation, les intersections, les vérifications du véhicule, les éléments de sécurité du véhicule, la vitesse, les produits psychoactifs, le conducteur.

Vous avez la possibilité d'utiliser le moyen de votre choix mais sachez qu'ils sont complémentaires. Nous conseillons dans un premier temps de lire l'ouvrage de code et/ou d'écouter les cours sur le pack web par thématiques. En parallèle, l'élève effectue des tests thématiques pour vérifier sa compréhension. Des tests en fonction des difficultés rencontrées sont proposés afin d'y remédier. Nous recommandons d'effectuer les examens blancs dans un second temps. Pour toute question ou incompréhension, n'hésitez pas à faire appel à nous. Nous mettons en place des cours thématiques en fonction de vos difficultés.

N'oubliez pas qu'un entraînement régulier permet un apprentissage efficace et plus rapide !

Vous pouvez alterner la théorie et la pratique : ils sont complémentaires et cela participe à l'efficacité de l'apprentissage. En revanche, le code ne doit pas être laissé de côté. A la 10^{ème} heure de conduite sans être reçu à l'examen théorique, nous serons contraints de stopper la formation pratique le temps de l'obtention de l'ETG.

Parcours pratique

CATEGORIE B	MODALITES
Permis B traditionnel Conduite supervisée Apprentissage anticipé de la conduite (AAC) Permis Boîte Automatique	Cours individuels Durée : 1 ou 2h Du lundi au vendredi : 8h-13h/14h-19h Le samedi : 8h-16h

Nous conseillons de nouveau pour la phase pratique de privilégier une **régularité des leçons de conduite**. Un rythme de 3/4 heures par semaine permet une meilleure efficacité. Un enseignant sera votre référent.

Pendant la phase pratique, une **progression dans les apprentissages** sera mise en place. Dans un premier temps, vous allez apprendre à maîtriser le véhicule dans un trafic faible ou nul. Puis, vous apprendrez à circuler dans des conditions normales de circulation puis dans des circonstances plus complexes (trafic dense, virage, voies rapides...). L'élève sera amené progressivement à l'autonomie. Pendant cette phase, vous serez amené à circuler : en ville, en rase campagne, sur autoroute, la nuit (si le cas se présente).

Vous aurez accès à un **livret d'apprentissage numérique** reprenant l'ensemble de votre parcours de formation selon le REMC. Le bureau vous remettra vos codes d'accès et vous n'aurez qu'à télécharger l'application livret drive d'Ediser. Cela vous permettra de visualiser vos progrès, l'avancement de votre formation.

De **l'écoute pédagogique** pourra vous être proposée. Placé à l'arrière du véhicule, vous observez un élève qui conduit. Vous écoutez les explications et les conseils de l'enseignant. Vous faites part de vos observations et de vos réflexions pendant cette écoute.

Des **bilans de compétences** seront effectués au cours de la formation et un **examen blanc** avant une proposition de date d'examen.